

Fiche action n° 23
Organiser la gouvernance territoriale en santé mentale et les modalités d'animation du PTSM de Gironde

Axe du PTSM :	Transversal
Priorité du PTSM :	En référence aux 6 priorités
Population cible :	En référence aux 10 populations
Pilote(s) opérationnel(s) :	CH Charles Perrens
Acteur(s) associé(s) : Pour la mise en œuvre effective des actions	
Acteurs mobilisés (structures, services)	<ul style="list-style-type: none"> Acteurs sanitaires et médico-sociaux 33 CTS 33 ARS 33 CD et MDPH 33 Education Nationale Elus 33 Usagers et Représentants des usagers Médecin de 1er recours Forces de l'ordre Baillleurs UNAFAM
Objectif général de l'action	Organiser les travaux de gouvernance de la politique territoriale en santé mentale et coordonner un espace de concertation des partenaires du PTSM de Gironde
Constats	<ul style="list-style-type: none"> Une politique nationale à décliner Une politique régionale à décliner De nombreux partenaires impliqués dans la démarche de diagnostic en santé mentale du PTSM De nombreux partenaires impliqués dans le déploiement des actions du PTSM à 5 ans De nombreux espaces de concertation en santé mentale à coordonner sur le territoire (Groupements de coopérations sanitaires ou médico-sociaux, Conseil territorial de santé pour sa commission de santé mentale, Conseils locaux en santé mentale issus des Contrats locaux de santé, Projet médico-soignant partagé du GHT « alliance de Gironde » etc.)

Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> Identifier un espace départemental de concertation en santé mentale réunissant les principaux acteurs impliqués, des usagers et les représentants des usagers de Gironde Articuler cet espace avec les dynamiques engagées sur le territoire et notamment avec le Conseil Territorial de Santé (commission santé mentale) Coordonner et mettre en œuvre les actions du PTSM 33 en lien avec les politiques nationales et régionales en santé mentale, en répondant par exemple à des appels à projet communs (ex : Plateforme de diagnostic précoce, équipes mobiles sanitaires et médico-sociales communes) Faire évoluer les PTSM au cours de son déroulement quinquennal, en associant les usagers et leurs représentants des usagers Harmoniser les actions des CLSM sur le territoire Coordonner et harmoniser les actions des SISM sur le département
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Identifier un espace de commun de concertation et en structurer la gouvernance Organiser la coordination des différentes structures de coopérations sanitaires, médico-sociales et sociales. <ul style="list-style-type: none"> Prévoir un pilotage commun pour les GCS regroupant les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux sous l'égide par exemple du GCS PP 33 ayant pour objet : <ul style="list-style-type: none"> Prioriser les actions du PTSM Définir et construire les projets <ul style="list-style-type: none"> Élaborer le calendrier de mise en œuvre Déterminer les ressources à mettre en œuvre assurer le suivi budgétaire
Etapes de mise en œuvre de l'action	<ul style="list-style-type: none"> Précision de l'état d'avancement => Action déjà en cours : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Mise en œuvre <input type="checkbox"/> Evaluation <input type="checkbox"/>
Publics ciblés	<ul style="list-style-type: none"> Tout acteur impliqué dans le PTSM
Démarche participative associant les citoyens	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> si oui : Participation à l'analyse des besoins Oui <input type="checkbox"/> Participation à l'organisation de l'action Oui <input type="checkbox"/> Participation à la direction des activités prévues (leadership) Oui <input type="checkbox"/> Participation à la gestion de l'action Oui <input type="checkbox"/> Participation à la mobilisation des ressources Oui <input type="checkbox"/>
Ressources humaines et financières éventuellement nécessaires	Moyens à calibrer en liaison avec l'ARS.
Indicateurs de suivi et d'évaluation :	
Indicateurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de réunions de l'entité retenue pour animer la politique territoriale Signature d'un CPOM avec cette entité Nombre de réponses à des AAP communs Nombre d'actions concertées dans le cadre des SISM Niveau de déploiement des actions du PTSM

Indicateurs de résultats	Revue de contrat annuelle et mesure d'atteinte des objectifs déclinés pour le Projet territorial
Méthode d'évaluation envisagée	Rapport d'activité annuel, questionnaires de satisfaction (usagers, responsables d'établissements, élus)
Points de vigilance, pré-requis, atouts et freins repérés (optionnel)	Nombreux espaces de concertation en santé mentale et mobilisation accrue de secteur
Convention, accord, protocole et autres outils nécessaires et/ou prévus (optionnel)	<ul style="list-style-type: none"> • Signature du Contrat territorial de santé mentale • Signature d'un CPOM entre l'Agence et l'organe de gouvernance identifié • Actualisation et avenants au PTSM • Actualisation des CPOM • Actualisation des conventions constitutives des espaces de coopération (GCS, GHT)
Calendrier de mise en œuvre de l'action	Dernier trimestre 2019

RÉDACTEUR : CHCP